

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
15'	Accueil, rangement des sacs, passage aux toilettes.	Médiateur - Enseignant	Salle d'activité
45'	<b>Objectifs : différencier les aliments et épices consommés au Moyen Âge et à notre époque. Reconnaître une épice avec l'odorat. Découvrir et manipuler des ustensiles médiévaux.</b> Expérimentations sensorielles sous forme d'ateliers en groupes sur les ingrédients des plats du banquet, sur les épices et sur les ustensiles pour le préparer.	Médiateur - Enseignant - Accompagnateurs	Salle d'activité
45'	<b>Objectifs : participer à un banquet médiéval. Découvrir l'art de la table de cette époque.</b> Mise en situation : les élèves se costument. En groupe, jeu comparatif avec des couverts actuels et des couverts médiévaux de reconstitution, puis dressage de la table. Dégustation d'un dessert de banquet médiéval.	Enseignant - Accompagnateurs	Salle d'activité
5'	Mot de conclusion. Récupération des sacs et passage aux toilettes.	Médiateur - Enseignant	Salle d'activité

*Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.*

## À NOTER

Durée : 1/2 journée  
Tarif : 1,5 € par élève

Vous animerez une ou plusieurs séquences de cette activité. Préparez-vous en consultant le support d'animation et les ressources dans la rubrique **Organiser votre activité.**

- Activité se déroulant uniquement en salle (possibilité de cumuler avec une autre 1/2 journée au château).
- Constituer 6 groupes dans votre classe avec un adulte pour chacun d'entre eux.
- **Accompagnateurs : 6 accompagnateurs maximum dont l'enseignant. Si le nombre d'adultes encadrant est supérieur à cette recommandation, les accompagnateurs supplémentaires devront s'acquitter de leur droit d'entrée sur le site**
- Une salle avec le matériel installé et le support d'animation sera mise à votre disposition.
- Avant l'activité, s'assurer qu'aucun enfant n'est allergique aux produits utilisés. Liste complète des allergènes (lien direct en bas de page) : <http://www.edap.vendee.fr/>

## RENDEZ-VOUS

Salle pédagogique  
- 13 rue du Moulin Vieux -  
85130 TIFFAUGES



## PROGRAMMES SCOLAIRES

(BOEN spécial n°25 du 24 juin 2021)

### EXPLORER LE MONDE

Explorer le monde du vivant, des objets et de la matière.  
Se situer dans l'espace et dans le temps.

**MOBILISER LE LANGAGE DANS TOUTES SES DIMENSIONS**  
Échanger et réfléchir avec les autres.

# CONSIGNES DE VISITE

**Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe**, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

**Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.**

## ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : <a href="#">Circulaire du 13 juin 2023</a>
Maternelle	<b>6 accompagnateurs dont l'enseignant</b>	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves
Elémentaire	<b>3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves</b>	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves
Collège Lycée	<b>2 accompagnateurs dont l'enseignant</b>	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

**Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur à nos recommandations, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.).**

Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

## RESPECT DES LIEUX

**Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet.** Il est interdit de pique-niquer dans l'enceinte du château. En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

Pas d'escalade sur les pierres, ni de franchissements de cordes ou de palissades.

## RESPECT DES AUTRES

**Rester discret** (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

## PENSEZ-Y

Certaines activités se déroulent en extérieur.  
**Prévoir des vêtements et chaussures adaptés à l'activité et la météo.**

Pour assurer la sécurité du déplacement des enfants entre le château et nos salles pédagogiques, **prévoir des gilets jaunes pour les adultes/accompagnateurs.**

## PIQUE-NIQUE ZÉRO DÉCHET

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet, rapporter vos poubelles à l'établissement pour les trier et ramener tout aliment non consommé.** Comment préparer une pause éco-responsable réussie ? En veillant par exemple à limiter le nombre d'emballages plastiques ou aluminium, et en privilégiant les gourdes ou récipients réutilisables.

# CHÂTEAU DE TIFFAUGES

## STATIONNEMENT

 Par arrêté municipal, **aucun stationnement**, même arrêt-minute, n'est autorisé devant le château **sous peine d'amende**.  
(Sauf arrêt minute PMR).



 Dénivelé et marches : inaccessible aux PMR.

Parking fontaine St Martin  
3 cars

 15 min

 700m

 Chemin du gaberneau. Dénivelé et marches : inaccessible aux PMR.

LOCAUX EDAP

5 min

15 min

10 min

 800m

LES HERBIERS

 Parking des prairies  
8 cars

MONTAIGU

CHOLET

MAINE-ET-LOIRE  
VENDEE

MAINE-ET-LOIRE  
VENDEE

CHÂTEAU  
DE TIFFAUGES

ENTRÉE